

MIDI LIBRE
10 octobre 2009

ERIDAN / 30 / LIRAC

Les élus refusent le projet de passage du gazoduc

Les dossiers étudiés lors du dernier conseil municipal.

Projet Eridan. Par principe de précaution, vu l'accident survenu cet été sur une infrastructure de même type, le passage du gazoduc sur la commune n'est pas souhaité. Le conseil s'oppose à l'implantation d'un gazoduc sur le territoire de la commune.

Avenant contre la privatisation de La Poste. Le projet de changement de statut de La Poste, actuellement établissement public lui permettrait de devenir une société anonyme pouvant entraîner la disparition de ce service public de proximité.

L'avenant a été approuvé à l'unanimité.

Exonération taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les exploitations agricoles concerne l'exploitation du bio.

Compte épargne temps. Mme Lambert propose la création d'un compte épargne temps, au bénéfice des agents territoriaux. Il permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés.

Subvention comité des fêtes. Le comité des fêtes lors du vide-greniers au mois de mai dernier a fait l'achat de hauts parleurs placés dans les rues du village.

Une subvention de 557 ? est accordée.

Subvention Saint-Pierre-aux-Liens. Une subvention est attribuée à l'association Saint-Pierre-aux-Liens à l'occasion de l'inauguration de l'orgue d'un montant de 680 €.

Désignation des délégués du SIIG. Deux délégués sont désignés pour le SIIG.

Titulaire : M. Clémente et suppléante Mme Carminati.

À suivre